

Conseil d'Administration du 04/09/2015 – Compte rendu

Liège, le 7 septembre 2015

Date : vendredi 04/09/2015

Lieu : Clinique Saint-Luc

Personnes présentes et procurations : Jean-Baptiste Lafontaine (Namur), Patrick Lambinet (Luxembourg), Baudouin Denis (Charleroi), Thierry Wathélet (Brabant wallon), Catherine Louesse (Secrétaire, Namur), Christian Jacques (Liège, donne procuration à Thierry Wathélet), Dominique Lamy (Président, Mons, donne procuration à Baudouin Denis), Cécile Vanheuverzwijn (invitée), Julie Depireux (coordination)

Personnes excusées ou absentes : Thierry Collet (Trésorier, Centre), Geoffroy Laurent (Charleroi & Centre),

Points de discussion, propositions et décisions

Approbation du compte rendu du CA du 24/04/2015 : le compte rendu du dernier CA est approuvé à l'unanimité

Brochure TSO :

- La brochure est à l'origine réalisée par Cécile dans le cadre de son TFE. Le projet est soutenu dans ses débuts notamment par Modus Vivendi dans la mise en place du focus group et dans la rédaction.
- Public-cible = UD + MG
- Format souhaité : une version papier + une version informatique
- À financer : graphisme (illustration) + diffusion
- Accord de principe d'Alto pour financer le graphiste en 2015 sur base des devis rentrés. Cécile et Julie se renseignent pour avoir quelques devis. Un maximum de 2000€ peut être imputé cette année au projet.
- Pour l'édition et l'impression, un partenariat peut être envisagé avec la fédération des maisons médicales, eurotox, la province de Namur, ...
- La brochure TSO pourra également servir de porte d'entrée dans les GLEM.

État des lieux : activités et budget :

- Le passif 2014 ainsi que les bénéfices rapportés du TDO4 permettent à Alto de se constituer un fonds propre d'environ 16000€. Ce fonds propre devrait permettre, dans les années à venir, de ne plus devoir demander d'avance de trésorerie au secteur lors des attentes de paiement de la subvention régionale.
- Pour 2015, il reste un solde de 1150€ à dépenser sur la subvention régionale. Ce solde positif, probablement sous-estimé, sera imputé sur le projet de brochure TSO.

Projets en cours :

- **Consultations partagées :**
 - o Julie a réalisé un nouveau jet de projet de consultations partagées. Le projet tient compte d'une partie test avec la mise en place de 2 microstructures et une partie

recherche relative à la faisabilité et à la reproductivité du projet. Entre temps, les estimations salariales sont arrivées :

- 1/3 ETP assistant social avec 5 ans d'ancienneté sur 2 ans = 21000€
- 1/2 ETP psychologue avec 5 ans d'ancienneté sur 2 ans = 37000€
- 1/3 ETP coordinateur avec 5 ans d'ancienneté sur 2 ans = 21000€
- Ceci ajouté aux autres frais porte le montant total du projet à 109000€ pour 2 ans
- Remarques :
 - Veiller à bien se distinguer des services spécialisés
 - Envisager des partenariats avec les projets 107 (Namur)
 - Introduire les consultations partagées là où il n'y a pas de 107 (Luxembourg, Brabant wallon)
 - Réfléchir le financement en termes de nombre de patients qui seraient suivis
 - Plutôt que d'engager du personnel, envisager un système de financement de services pour déléguer du personnel pour le projet
 - Faire une structure test en zone rurale (Liernu) et l'autre en zone urbaine
- Prévoir une réunion spécifiquement sur ce point avec Dominique et les membres intéressés.
- **Activités : formation et GT**
 - Demande de formation au Luxembourg (5 modules de la formation de base sur 2015-2016) et à Liège (2 modules de la formation de base en 2015)
 - Le GT Formation travaille actuellement sur le contenu du module « pathologies psychiatriques associées »
- **Accueil des parents toxicomanes à l'hôpital (Charleroi) :**
 - Baudouin, Geoffroy et Julie ont rencontré le service néonatal de l'hôpital de Charleroi avec d'autres acteurs (service néonatal, Diapason, ...) afin de discuter des possibilités de travail en réseau en vue d'améliorer l'accompagnement des mères toxicomanes
- **TDI : ce point est postposé**
- **Firmes pharmaceutiques : ce point est postposé**
- **Hospitalisation des patients sous TSO : ce point est postposé**
- **Permis de conduire et TSO :**
 - Le travail d'introduction réalisé met en exergue l'incohérence entre la théorie (loi) et la pratique (application de la loi).
 - En raison de cette incohérence, Alto préfère diffuser uniquement l'article de Baudouin en spécifiant la raison de cet écrit et en sollicitant les acteurs du secteur à co-signer le document pour, par la suite, l'envoyer aux personnes concernées

Divers :

- Article Journal du Médecin : vu le délai, Alto préfère ne pas réagir
- Demande de Benoit Skrzypek relative à l'immédiat post prison : possibilité d'inviter Benoit lors d'un prochain CA.

Fixation des prochaines dates de réunion : un doodle sera envoyé pour le prochain CA

Catherine Louesse
Secrétaire

Julie Depireux
Coordnatrice Alto